



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Deuxième réunion du sous-groupe « Gestion et supervision de la sécurité » (SMO/SG2) de l'AASPG

Dakar, Sénégal, du 29 juin au 3 juillet 2026

Point 3 de l'ordre du jour : Réalisations du sous-groupe « Gestion et supervision de la sécurité ».

3.5. Bilan des progrès enregistrés par l'équipe du projet « Mise en place d'un pool régional d'enquêteurs »

(Présenté par le coordinateur de l'équipe de projet)

RÉSUMÉ	
Le présent document de travail présente les progrès réalisés par l'équipe de projet « Mise en place d'un pool régional d'enquêteurs » depuis sa création dans le cadre du sous-groupe «Gestion et Supervision de la Sécurité» (SMO/SG) de l'AASPG. Les mesures à prendre par la réunion figurent au paragraphe 3.	
Références :	• Manuel de procédure de l'AASPG ; • Rapports des réunions AASPG/1 et SMO/SG 1 ; • Annexe 13, Doc 9756 et Doc 10206
Objectifs stratégiques :	A. Chaque vol est sûr et sécurisé

1 INTRODUCTION

- 1.1 La « mise en place du pool régional d'enquêteurs » vise à aider les États disposant de capacités limitées, en particulier ceux qui font face à une insuffisance de personnel qualifié, à mener des enquêtes de sécurité efficaces et indépendantes, conformément à l'annexe 13 de la Convention de Chicago, et à publier en temps opportun les rapports d'enquête finaux.
- 1.2 En favorisant la collaboration, l'harmonisation et l'optimisation des ressources, cette initiative contribue à garantir une qualité constante des enquêtes et à améliorer les performances globales en matière de sécurité aérienne dans la région de l'AFI.

- 1.3 Les principales activités du projet comprennent l'élaboration du cadre organisationnel et de gouvernance du Pool régional d'enquêteurs (RPI), la définition des critères de sélection pour le pool d'enquêteurs, l'organisation d'un atelier visant à valider ce cadre, la coordination avec les États afin de faciliter leur engagement envers le RPI, la sélection des enquêteurs du pool, ainsi que la tenue d'un atelier destiné à familiariser les États avec le fonctionnement du pool et leurs responsabilités.

2. DISCUSSION

2.1 Rapport d'avancement

- a) Le projet a progressé avec la réalisation de ses activités initiales. L'équipe de projet a été constituée avec la désignation de 17 experts en la matière issus des États participants et des organisations partenaires.
- b) Une réunion de lancement virtuelle s'est tenue en mars 2026, au cours de laquelle l'équipe de coordination du projet a été désignée.
- c) Une série de réunions virtuelles de l'équipe de projet, organisées avec le soutien du Secrétariat, a permis d'élaborer les critères de sélection des enquêteurs et le programme de formation correspondant, ainsi que le cadre organisationnel et de gouvernance du Pool régional d'enquêteurs.

Le Pool régional d'enquêteurs est conçu comme une composante d'un mécanisme régional de coopération en matière d'AIG.

2.2 Activités à venir

- a) Un atelier de validation du cadre est en cours de préparation et est prévu se tenir à Dakar (Sénégal) du 19 au 23 octobre 2026.
- b) Les activités liées à l'engagement des États envers le Pool régional d'enquêteurs, à la désignation par les États et la sélection des enquêteurs du pool, ainsi qu'à l'atelier visant à familiariser les États avec le fonctionnement du pool et à sa mise en œuvre, n'ont pas encore été lancées.
- c) L'état d'avancement de chaque activité du projet est présenté dans le plan de travail du projet figurant à l'annexe 1.

2.3 Difficultés

- a) L'équipe de projet a rencontré des difficultés liées à la participation limitée de certains membres et à des problèmes de connexion internet, qui ont affecté l'organisation des réunions virtuelles et la continuité des échanges.

2.4 Recommandations

- a) Les bureaux régionaux devraient encourager les experts désignés par les États à s'impliquer activement dans les activités du projet et veiller à leur participation régulière aux réunions de l'équipe de projet.

3 DÉCISION DE LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) prendre note des informations fournies dans le présent document de travail ; et
- b) examiner les recommandations formulées au paragraphe 2.4

-- Fin --

Annexe 1 : Plan de travail du projet de mise en place d'un pool régional d'enquêteurs

Réf.	Description	Date de remise	Remarques	État d'avancement	Remarque
1	Composition de l'équipe de projet				
1.1	Sélection des experts de l'équipe de projet	31/12/2025	Assurer la coordination avec les États et les organisations en vue de la désignation d'experts en la matière possédant les qualifications et l'expérience requises pour composer l'équipe de projet	Terminé	Les équipes de projet chargées de la mise en œuvre des activités du projet sont composées de 17 experts en la matière issus des États (Botswana, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Nigeria, le Sénégal et le Zimbabwe, ainsi que de représentants de Boeing), de l'Unité régionale de surveillance de la sûreté et de la sécurité aériennes de l'UEMOA (URSAC) et de la Commission africaine de l'aviation civile (AFCAC).
			Résultat : liste des experts de l'équipe de projet désignés et confirmés.		
1.2	Réunion virtuelle de lancement du projet	21/01/2026	Organiser une première réunion virtuelle afin de désigner le coordinateur et le coordinateur adjoint de l'équipe de projet, et d'identifier les membres de l'équipe de projet proposés par les États en vue de leur évaluation.	Terminé	La première réunion de lancement s'est tenue en ligne le 13 mars 2026. Au cours de cette réunion, M. Henry Nwanyanwu a été désigné coordinateur de l'équipe de projet, et Mrs Mathias Ombasa et Mamadou Gningue ont été désignés coordinateurs adjoints de l'équipe de projet. Mme Anne Marie Ekra a été désignée rapporteuse.
			Résultat : procès-verbal de la réunion ; liste du coordinateur de l'équipe de projet, du coordinateur adjoint et des membres nommés.		
2	Mise en place d'un pool régional d'enquêteurs				
2.1	Définition des critères de sélection des enquêteurs (qualifications minimales, expérience, domaines d'expertise)	2026	Critères visant à garantir l'expertise et la compétence des enquêteurs.	Terminé	Les critères de sélection des enquêteurs du pool et un programme de formation ont été élaborés
			Résultat : document contenant les critères de sélection des enquêteurs.		
2.2	Définition des rôles et responsabilités des parties prenantes, des règles de gestion et élaboration d'un manuel d'exploitation du pool	3e trimestre 2026	Mise en place de la structure du pool, des modalités opérationnelles et des critères d'adhésion par État.	Terminé	Un cadre organisationnel pour le Pool régional d'enquêteurs, composante du Mécanisme de coopération régionale en matière d'AIG, a été élaboré.
			Résultat : projet de manuel d'exploitation du Pool régional (rôles, responsabilités, règles).		

Réf.	Description	Date de remise	Remarques	État d'avancement	Remarque
					Il comprend les missions du pool, les droits et obligations des parties prenantes, le code de conduite, les principes financiers, ainsi que le processus d'assurance qualité et de révision.
2.2.1	Atelier de validation du cadre de gestion	3e trimestre 2026	Organiser un atelier pour valider le cadre de gestion. Organiser et animer des sessions interactives afin de présenter le cadre de gestion proposé pour le pool Résultat : rapport de l'atelier comprenant la liste des participants et le cadre de gestion validé.	En preparation	Atelier prévu du 19 au 23 octobre 2026 à Dakar (Sénégal).
2.2.2	Approbation/signature par les États du cadre de gestion du pool régional d'enquêteurs	3e trimestre 2026	Coordination avec les États en vue de l'approbation et de la mise en œuvre du cadre de gestion Résultat : copie signée du document-cadre	Pas encore commencé	
2.3	Coordination avec les États en vue de la désignation des enquêteurs	4e trimestre 2026	Coordination avec les États pour la désignation des enquêteurs sur la base de critères établis. Résultat : liste des enquêteurs désignés par les États.	Pas encore commencé	
2.4	Sélection des enquêteurs du pool	4e trimestre 2026	Examiner et finaliser la sélection des enquêteurs du pool régional. Résultat : liste des enquêteurs du pool régional	Pas encore commencé	
2.5	Formation des enquêteurs sélectionnés au manuel	4e trimestre 2026	Organiser des sessions de formation ciblées à l'intention des enquêteurs du pool afin de garantir l'harmonisation de leurs compétences. Résultat : rapport de formation et liste des enquêteurs ayant pris connaissance du manuel opérationnel.	Pas encore commencé	
2.6	Atelier visant à familiariser les États avec	1er trimestre 2027	Organiser et animer des sessions interactives afin d'expliquer le fonctionnement du pool, les	Pas encore commencé	

Réf.	Description	Date de remise	Remarques	État d'avancement	Remarque
	le fonctionnement du pool régional d'enquêteurs et leurs responsabilités		rôles des parties prenantes, les procédures de demande d'assistance des enquêteurs, et présenter la cartographie des enquêteurs du pool régional d'enquêteurs		
			Résultat : rapport de l'atelier		
			Liste des participants		